

nature juridique d'un reglement intérieur d'établissement

Par **Courgette**, le **16/03/2008 à 15:24**

Bonjour

Je dois trouver quelle est la nature juridique d'un reglement intérieur d'un établissement scolaire...

Le problème est que je ne comprends pas grand chose à toutes les catégories d'actes... Pouvez vous m'aidez svp ?

Par **jeeeey**, le **16/03/2008 à 15:28**

Bonjour

comme toujours sur juristudiant, quand on pose une question, on attend que vous montriez ce à quoi vous avez déjà pensé

merci
Jeeeey

Par **Courgette**, le **16/03/2008 à 15:36**

ok dsl

ben pour moi ce serait une mesure d'ordre intérieur mais j'ai vu que la jurisprudence avait tendance à réduire cette catégorie d'actes.

J'ai vu notamment que le législateur a estimé qu'il était souhaitable que les règlements intérieurs puissent être attaqués. Donc les règlements intérieurs seraient des décisions ?

Par **jeeeey**, le **16/03/2008 à 15:40**

qu'est ce qui vous fait penser que c'est une mesure d'ordre intérieur?

Par **Courgette**, le **16/03/2008 à 15:43**

Je pense que c'est une mesure d'ordre intérieur parce-que dans mon cours on trouve dans les mesures d'ordre intérieur, les mesures de police interne du service. Ce dernières étant des mesures par lesquelles l'autorité hiérarchique règle la discipline interne du service placé sous sa autorité. ce qui correspondrait aux règlements des établissements scolaires.

Par **akhela**, le **16/03/2008 à 18:31**

en fait ça s'écarterait de la notion de mesure d'ordre intérieur car le règlement intérieur d'un établissement scolaire s'applique aux élèves qui sont des usagers et non des fonctionnaires